



Remboursement d'un billet prem's

Par **krion_old**, le **21/10/2007** à **14:11**

Bonjour,

J'ai acheté un billet Prem's sur le site internet de la SNCF, donc apparemment "non échangeable, non remboursable". Le problème c'est que je me suis trompée d'horaire. Puis-je compter sur les 7 jours de délai pour revenir sur mon achat? Sur mon assurance donnée par ma carte de paiement visa?

Merci de votre réponse.